



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2015

1. ACCEPTATION du préavis 57/2015

concernant les comptes de l'exercice 2014

2. ACCEPTATION du préavis 58/2015

concernant le rapport de gestion 2014 de la municipalité.

3. Election du Président du Conseil Communal

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élu : **Monsieur Denis MATTHEY**

A l'unanimité par acclamation

4. Election du Vice Président du Conseil Communal

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Est élue : **Madame Malt MEYLAN**

A l'unanimité par acclamation

5. Election de 5 membres de la commission des finances au bulletin secret.

Puisque que le nombre de candidat est égal au nombre de siège, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Mme Myriam BEDAT

M. Frédéric LUTHY

M. Peter PAYNE

M. Jean-François VEZ

M. Adrian VON WYL

A l'unanimité par acclamation

6. Election de 5 membres de la commission de gestion au bulletin secret.

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

M. Charles-Bernard BOLAY

M. Geoffrey GEISSMANN

M. Olivier GIRARDET

Mme Marie PATRIK

Mme Patrizia WEBB

A l'unanimité par acclamation

7. Election de 2 scrutateurs au scrutin de liste

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

M. Richard CUENOUD

Mme Evelyne ROTH

A l'unanimité par acclamation

8. Election de 2 scrutateurs suppléants au scrutin de liste

Puisque que le nombre de candidats est égal au nombre de sièges, et qu'il n'y a pas d'autre candidat annoncé ou proposé, le Conseil décide de renoncer au vote au bulletin secret.

Sont élus :

Mme Ivana JATON

Mme Sabine KLEIN

A l'unanimité par acclamation

Genolier, le 11 juin 2015

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président



Denis Matthey



Le Secrétaire



Pierre-Alain Zufferey